

ARRETE MUNICIPAL
n° 2024 - 56
Réglementation de la circulation sur la route du Chef-Lieu (RD 256)
- zone en agglomération -
travaux de raboutage du Chef-Lieu

Le Maire de la Commune de SALES ;

VU l'article L 141-2 du Code de la Voirie Routière ;

VU l'article L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation des routes et autoroutes, modifié ;

VU la demande de l'entreprise Colas en date du 30 août 2024 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation sur la route du Chef-Lieu (RD 256) – zone en agglomération - durant les travaux d'aménagements urbains et routiers du Chef-Lieu afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel de l'entreprise ;

CONSIDERANT que leurs interventions pourraient provoquer, du fait de leur emplacement, des perturbations dans la circulation des piétons et véhicules,

ARRETE

Article 1

Le 05 septembre 2024 :

- la circulation sera **perturbée (alternat)** de 07h30 à 09h00 sur la route du Chef-Lieu (RD 256) – zone en agglomération - durant les travaux de raboutage de la voirie ;
- la circulation sera **INTERDITE** de 09h00 à 16h30 sur la route du Chef-Lieu (RD 256) – zone en agglomération - durant les travaux de raboutage de la voirie.

Article 2

La signalisation nécessaire sera assurée par l'entreprise Colas, chargée des travaux.

Article 3

Ampliation du présent arrêté sera transmis à :

- Entreprise Colas : LENTILLON Alexis colas-annecy-d@demat.sogelink.fr

SALES, le 02 septembre 2024

Jean-Luc FALGUERE
Maire-Adjoint,
Responsable Travaux Extérieurs - Voirie



Copies :

- Département de la Haute-Savoie - gestiondp_arrondissementannecy@hautesavoie.fr et Pierre.KATCHETKOF@hautesavoie.fr
- Gendarmerie de Rumilly - cob.rumilly@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Pompiers de Rumilly - rumilly.prevision@sdis74.fr ; rumilly.chef@sdis74.fr
- Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie – contact@rumilly-terredesavoie.fr
- Transport scolaire et J'Y Bus : transports@rumilly-terredesavoie.fr
- Anthony AVRILLON – anthony.avrillon@mairie-sales.fr

Publié sur le site internet de SALES le